



**SUPER PARENTS,
VOUS AVEZ DE SUPER PROJETS ?
ELANCEZ-VOUS !**

Avec le dispositif ELANCEZ-VOUS,
votre Caf vous accompagne financièrement pour
vous aider à concrétiser actions et projets
en lien avec la parentalité !

Plus d'infos sur www.reseaudesparents67.fr



PARENTS ELANCEZ-VOUS !

Seul ou avec d'autres parents, vous avez identifié un besoin d'information et/ou d'échanges autour des relations «parents-enfants» ou de votre rôle de parent ? Et aujourd'hui vous avez besoin d'un soutien financier pour mettre en place une action, une conférence, un débat ou un évènement ?

ELANCEZ-VOUS !

N'hésitez plus, **élancez-vous**, votre Caf est là pour vous aider et vous offre la possibilité de financer votre projet par une aide plancher de 1 000 €. Une aide d'un montant supérieur sera étudiée au cas par cas avec une attention particulière pour les projets incluant une dimension handicap. Prenez contact avec l'une des associations partenaires de la Caf qui vous accompagnera dans vos démarches. Leurs coordonnées se trouvent sur www.reseaudesparents67.fr

RESPECTEZ LES REGLES

Pour obtenir ce financement ponctuel de la CAF, votre projet doit respecter les principes définis par la Charte du REAAP.

Pour vous aider à remplir votre fiche projet, consultez les critères d'éligibilité sur :

www.reseaudesparents67

CONNECTEZ-VOUS !

Des actions portées par des associations peuvent répondre à vos questions.

Pour les connaître, rendez-vous sur le site Internet dédié à l'accompagnement des parents du Bas-Rhin : www.reseaudesparents67.fr